

# COLLONGES-SOUS-SALÈVE

## Hausse des impôts directs de 3 %

**A**vec la mise en place de nouveaux services, notamment le centre de loisirs, la section de fonctionnement de la commune est en hausse de 10 % par rapport à 2009 et s'équilibre à 2 977 304 €.

Pour faire face à ces dépenses, prévoir l'augmentation de l'annuité de la dette et continuer à dégager un autofinancement significatif, la commission des finances a proposé une augmentation des taux d'imposition de 3 %. En effet, les bases de calcul notifiées par les services fiscaux (augmentation naturelle + inflation), n'apportaient qu'une augmentation du produit de la fiscalité de moins de 6 % et

les dotations de l'état n'augmentent que de 4 % en 2010 la notre commune. Avec cette augmentation de 3 %, les taux de la taxe d'habitation (6,36 %) et du foncier bâti (8,11 %) restent très faibles en comparaison des moyennes départementales et nationales.

Les élus ont voté à l'unanimité les taux d'imposition ainsi que le budget 2010 qui leur a été présenté lors de cette séance.

En outre, le débat d'orientation budgétaire engagé lors de la séance précédente avait permis d'établir la liste des grands projets retenus pour 2010, dont certains lancés en 2009 (comme la nouvelle classe maternelle, le cabi-

net médical et la route de Champs Polliens), auxquels viennent s'ajouter la troisième tranche de la déviation du centre-bourg et le complexe omnisports. Avec le décalage de ce dernier équipement sur les années 2010-2011, l'emprunt de 4 millions d'euros prévu l'année dernière sera finalement négocié cette année.

C'est donc un total de 7 100 327 € d'investissement qui seront financés par 1 125 654 € d'excédent de fonctionnement 2009, 580 000 € de virement de la section de fonctionnement, 1 173 917 de subvention et 179 379 € de dotations, en plus de l'emprunt.

